

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1. « Favoriser les communautés internationales » (CG27 75.5)

Père Francesco CEREDA
Vicaire du Recteur Majeur

Le CG27 nous a demandé de renforcer la consistance de la communauté salésienne et de développer son internationalité. Après avoir fourni en ACG 422 quelques orientations sur la consistance des communautés, nous considérons maintenant l'internationalité des communautés, selon ce que le Chapitre Général lui-même demande : « *Favoriser la création de communautés internationales, même au prix de la redistribution globale des confrères et la promotion des projets missionnaires de la Congrégation.* »¹

Ce n'est pas dans tous les contextes qu'il est possible d'avoir des confrères provenant de pays différents de son propre pays. Là où il n'est pas possible de constituer des communautés internationales, considérons au moins la possibilité d'avoir des communautés multiculturelles ou pluriethniques, à savoir des communautés composées de confrères provenant de groupes ethniques ou tribaux différents. Constituer des communautés internationales est la condition pour donner un témoignage prophétique de la « fraternité interculturelle ».

Les orientations présentées ici ont été débattues avec le Recteur Majeur et le Conseil Général ; elles entendent aider les confrères et les Provinces à prendre à cœur ce choix du Chapitre et d'y adhérer pleinement et généreusement.

1. Importance des communautés internationales

Nous vivons aujourd'hui en une époque de grande *mobilité de personnes et de peuples*. Les raisons de ce phénomène sont variées : pauvreté, faim, guerre, persécution, désertification, changements climatiques, élévation du niveau des mers, globalisation et, par voie de conséquence, recherche de sécurité et de meilleures conditions de vie. De cette mobilité résulte le mélange de gens de tous pays, cultures, ethnies, religions, langues ; cette situation demande d'aborder les problèmes d'adaptation culturelle, le vivre ensemble citoyen et l'intégration sociale ; il s'agit d'une situation que l'on vérifie aujourd'hui dans la majorité des pays, riches ou pauvres, et dans tous les continents.

Notre Congrégation ne peut pas se désintéresser du phénomène migratoire. De nombreux jeunes migrants se trouvent sans travail et donc sans avenir, exclus de la société, exposés à la délinquance et à la violence. Pour répondre à leurs besoins, les communautés éducatives et pastorales deviennent de plus en plus interculturelles, même avec la présence de volontaires provenant de pays différents ; c'est pourquoi les Provinces ressentent la nécessité de créer des communautés internationales. Il faut noter que parmi les jeunes migrants de nos communautés éducatives et pastorales, nous commençons à avoir des vocations à la vie consacrée salésienne.

Dans le domaine de la formation initiale, à cause de la diminution des vocations et du manque de formateurs, des communautés de formation interprovinciales et internationales se sont constituées dans certaines Provinces. En plus de renforcer les communautés de formation, ce choix permet aux jeunes en formation de vivre une fraternité ouverte aux échanges, aux relations et à la différence culturelle.

Les besoins croissants des missions aussi rendent nécessaire l'envoi de missionnaires pour renforcer les communautés existantes ou pour en fonder de nouvelles ; penser, par exemple, aux

¹ CG27, 75.5.

nouvelles communautés de Kuching en Malaisie, de Palabek en Ouganda pour prêter assistance aux réfugiés, de Kunkujang en Gambie, qui sont constituées de confrères provenant de pays divers.

Il ne faut pas oublier enfin les communautés qui répondent aux nécessités de toute la Congrégation comme, par exemple, la communauté du Siècle Central, celle de l'Université Pontificale Salésienne, celle des Lieux salésiens, les communautés formatrices mondiales, la communauté du Vatican et celle des Catacombes. Il s'agit de communautés internationales qui ont besoin de l'apport de confrères des différentes Provinces.

Dans la Congrégation, comme on peut le constater, il existe déjà un échange notable de confrères. Tous les signaux décrits ci-dessus visent une plus grande internationalité des communautés. C'est pour cela que le CG 27, avec une vision prophétique, a demandé de promouvoir les communautés internationales et a proposé deux voies pour concrétiser cet engagement : la promotion des projets missionnaires de la Congrégation et la redistribution globale des confrères.

2. Disponibilité pour les projets missionnaires de la congrégation

Selon le CG 27, une voie pour favoriser la naissance de communautés internationales consiste à susciter la disponibilité des confrères pour les projets missionnaires de la Congrégation. Il faut donc faire connaître ces projets, faire croître l'esprit missionnaire, aider les confrères, spécialement durant la formation initiale, à avoir un regard ouvert sur la vie de l'Église et de la Congrégation ; il est surtout nécessaire de les former à la disponibilité. Il s'agit en général de former à l'obéissance comme disponibilité et en particulier à la disponibilité missionnaire ; cette tâche revient aux Provinciaux, aux formateurs et aux Délégués provinciaux pour l'Animation Missionnaire en synergie avec le Secteur pour les Missions de la Congrégation. Le P. Alberto Caviglia avait l'habitude de parler de l'important développement de la Congrégation qui avait grandi grâce au « j'y vais » qu'il considérait comme la « devise salésienne ». Le développement missionnaire était dû à la disponibilité des confrères.

Lorsque Don Bosco écrivit les Constitutions Salésiennes, il mit l'*obéissance comme premier des conseils évangéliques*, contrairement à l'ordre traditionnel qui prévoyait d'abord la pauvreté, ensuite la chasteté et enfin l'obéissance. Après la promulgation du Code de Droit Canonique de 1917, cet ordre traditionnel fut inséré dans nos Constitutions. Vatican II donna ensuite la première place à la chasteté et demanda aux Instituts religieux de rénover leurs Constitutions. Pour cette révision, le Code de Droit Canonique de 1983 indiqua que « La pensée des fondateurs et leur projet... concernant la nature, le but, l'esprit et le caractère de l'Institut ainsi que ses saines traditions, toutes choses qui constituent le patrimoine de l'Institut, doivent être fidèlement maintenues par tous. »² Voilà pourquoi le CG22, dans l'édition définitive des Constitutions mit de nouveau l'obéissance en première place.

Don Bosco voyait dans l'obéissance religieuse une disponibilité à Dieu pour la mission, une promptitude à répondre à tous les besoins où que ce soit. Une fois, mettant son mouchoir en boule, il se le jetait d'une main à l'autre, tandis que les jeunes, silencieux, regardaient ce jeu, jusqu'à ce qu'il dise tout à coup : « Oh ! Si je pouvais compter sur douze jeunes de qui je serais libre de disposer comme je le fais de ce mouchoir, j'aimerais diffuser le nom de Jésus-Christ non seulement dans toute l'Europe, mais au-delà, hors de ses frontières, dans les pays lointains. »³

Le P. Vecchi commente ainsi : « Comme en réponse à cette invitation, est née dans la Congrégation la tradition qui encourage les confrères qui se sentent appelés, à présenter au Recteur Majeur leur disponibilité pour les missions "ad gentes". En dépassant toutes les frontières géographiques, elle les prépare dans leur cœur à prêcher partout l'Évangile et donne à l'obéissance salésienne une dimension particulière de totalité et de mondialité. Cette disponibilité à l'obéissance ... est typique de notre tradition. »⁴ C'est ainsi que nous sommes devenus une Congrégation mondiale.

² Can. 578.

³ MB IV, p. 424. Cf. aussi III, p. 546 ; VI, p. 11 ; XIII, p. 210.

⁴ J. VECCHI, 'Eccomi ! Vengo a fare la tua volontà' [Me voici ! Je viens faire ta volonté], in ACG 375, p. 34.

« La dimension missionnaire, déclare l'actuel Successeur de Don Bosco, fait partie de notre identité ». ⁵ Et il continue : « Salésiens de Don Bosco, même si nous avons une organisation juridique concrétisée par les Provinces, nous ne faisons pas profession de demeurer en un lieu, une terre ou être d'une appartenance à un groupe. Nous sommes Salésiens de Don Bosco dans la Congrégation et pour la *Mission*, là où l'on a le plus besoin de nous et où nous pouvons servir. » ⁶

Lorsqu'il s'apprêtait à commencer les missions d'Amérique en 1875, Don Bosco invita les Salésiens à proposer librement leur candidature. Aujourd'hui l'appel de Dieu pour la mission de la Congrégation parvient aux confrères à travers les Chapitres Généraux : le CG 21 a lancé le Projet Afrique et le CG 26 le Projet Europe. Les Recteurs Majeurs ont ensuite, et de façon répétée, adressée à tous les confrères ces invitations missionnaires en indiquant certaines priorités. L'actuel Recteur Majeur aussi, dans sa première lettre à la Congrégation, a lancé un appel aux confrères en leur indiquant quelques zones missionnaires se trouvant dans le besoin ; il renouvelle également son appel chaque année pour la fête de l'Immaculée.

Les vocations missionnaires sont un don de Dieu mais elles ont besoin d'être demandées dans la prière, suscitées chez les confrères, accompagnées dans leur maturation. Ces vocations requièrent du discernement et naissent là où existe un climat de disponibilité. Il ne semble donc pas déplacé de situer la racine de la vocation missionnaire dans une vie vécue comme obéissance à Dieu, comme écoute des besoins de l'Église, de la Congrégation, des jeunes pauvres, comme discernement et réponse. L'obéissance n'est pas seulement disponibilité aux demandes d'un Supérieur mais surtout offrande généreuse et disponible de soi-même.

3. Redistribution globale des confrères

Selon le CG 27, une seconde voie pour favoriser la naissance de communautés internationales consiste dans la redistribution globale des confrères. Cette voie est plus difficile à réaliser ; alors que la première voie décrite ci-dessus se base sur la disponibilité de confrères qui s'offrent spontanément, cette seconde voie requiert l'intervention d'un Supérieur qui, face aux besoins, demande à un confrère de se rendre disponible, au moins pour un temps, pour rejoindre une Province qui se trouve dans le besoin.

Le problème de la distribution équitable des prêtres est très vif dans l'Église. Par exemple, à Malte, il y a un prêtre pour 337 habitants ; à Cuba un prêtre pour 20 000 fidèles ; dans certains diocèses du Nordeste brésilien, il y a un prêtre pour 35 000 fidèles voire pour 45 000. Ce sont des cas limites. Cependant, l'on sait que les pays d'Amérique Latine, où se trouvent 43 % des catholiques du monde, n'ont que 13 % du nombre total mondial des prêtres, alors que les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, avec moins de 39 % des catholiques du monde, ont plus de 73 % du total des prêtres. Ces chiffres sont très éloquents sur le déséquilibre entre le Nord et le Sud de l'Église. À la lumière de ces données, on comprend la préoccupation de Vatican II et des Papes pour stimuler une distribution plus équitable du clergé entre les diocèses du monde, même à travers la demande faite aux Congrégations religieuses de s'engager sur les nouvelles frontières ou aux Diocèses d'envoyer temporairement des prêtres « fidei donum ».

Pour revenir maintenant à la vie de la Congrégation, il faut sûrement favoriser les vocations missionnaires « ad vitam » ; mais les transferts temporaires de confrères entre les Provinces sont aussi une aide valable. Ces transferts pourraient avoir une durée triennale - quinquennale ; ils pourraient aussi à permettre à des vocations missionnaires « ad vitam » de mûrir. Cela réclame de la part des Provinces et des confrères une vision plus ample du bien commun, la maturation du sens de la solidarité ainsi que la considération d'un avantage mutuel en favorisant la disponibilité missionnaire.

⁵ A. FERNÁNDEZ, *Appartenir davantage à Dieu, davantage aux confrères, davantage aux jeunes*, in ACG 419, 2014, p. 23 dans l'édition en langue française.

⁶ *Oc. cit.* p. 25.

Dans sa première lettre aux confrères, le Recteur Majeur Père Ángel a dit sa conviction « qu'une grande richesse de notre Congrégation est vraiment sa capacité missionnaire ». ⁷ Il a rappelé que les différences et le multiculturalisme sont une richesse, que l'identité du charisme salésien n'est pas monocolore et qu'il est nécessaire de préparer des confrères à une vision globale. Pour cette raison, il a demandé un échange entre les Provinces, recommandant, outre le don de soi « ad vitam », la disponibilité temporaire de confrères pour les Provinces dans le besoin. ⁸ Il a ensuite indiqué de ne pas empêcher les jeunes confrères d'étudier en dehors de leur Province et d'offrir, spécialement aux formateurs, l'opportunité de fréquenter des Centres internationaux d'études et d'avoir une expérience missionnaire.

Dans les Provinces, il peut y avoir des confrères qui ont besoin d'un renouveau spirituel et pastoral de type expérientiel, qui peut parfois être constitué de ce que le Pape François appelle « la sortie vers les périphéries ». Notre Chapitre Général Spécial avait déjà considéré le nouvel élan missionnaire comme « un thermomètre de la vitalité pastorale de la Congrégation et un moyen efficace contre le danger d'embourgeoisement ». ⁹ Et quand le P. Viganò a lancé le Projet Afrique en 1980, il avait écrit une lettre où il disait : « Les missions nous libèrent de la tendance d'une vie douillette et facile, de la superficialité dans les choses spirituelles et du généricisme. »

Afin de réaliser une redistribution globale des confrères dans la Congrégation, il faudra un esprit de solidarité plus important entre les Provinciaux et aussi l'intervention du Recteur Majeur et des Conseillers Généraux pour favoriser les envois temporaires.

4. Expérience interculturelle comme prophétie de fraternité

Dans la Congrégation, il existe différents types de communautés internationales : des communautés de mission « ad gentes », d'engagement apostolique parmi les migrants, de services mondiaux, de formation et d'études. Les communautés internationales et multiculturelles offrent la possibilité d'un témoignage spécial de la prophétie de la fraternité à travers une expérience interculturelle.

Bien qu'ils proviennent de pays différents, les confrères se reconnaissent frères en Don Bosco ; la communion entre eux se fonde sur les liens de la profession religieuse et du charisme salésien. Établissant des relations d'estime et d'amitié, avec patience et humilité, ils interagissent de plus en plus et grandissent dans l'acceptation et l'affection mutuelles. Progressivement, ils considèrent les différences de culture, de sensibilité, les façons de voir non pas comme un obstacle à de bonnes relations, mais comme un enrichissement. Cela demande d'être capable de relativiser sa propre façon de voir et de bâtir la communion sur des éléments d'unité. De cette manière, tous s'en trouvent transformés par les expériences des autres et grandissent dans leur dévouement réciproque.

La fraternité vécue dans la communauté, et particulièrement dans une communauté internationale, est la mission première et fondamentale. Quand les jeunes et les laïcs voient, alors que nous venons de pays et de cultures différents, que nous dépassons nos différences, que nous travaillons dans un esprit d'entente et d'entraide, que nous nous consacrons à notre mission auprès des jeunes, tout cela devient un stimulant et une inspiration pour leur vie. La fraternité devient ainsi une prophétie de l'Église-communion-et-service. L'Exhortation Apostolique « Vita Consecrata » demande aux personnes consacrées d'être des expertes en communion et d'en pratiquer la spiritualité. La communion est un signe pour le monde et une force d'attraction qui conduit à croire au Christ. De cette manière, la communion s'ouvre à la mission et devient elle-même mission. ¹⁰

⁷ A. FERNÁNDEZ, *Appartenir davantage à Dieu ...*, p. 24.

⁸ Cf. *ibid.* p. 25.

⁹ CGS n. 463.

¹⁰ Cf. *Vita Consecrata*, 46.

Pour constituer des communautés internationales dans les Provinces, il faut être disponible pour accueillir des missionnaires, permanents ou temporaires, et pour envoyer des confrères dans d'autres cultures. En outre, il est nécessaire que les Provinciaux fassent acte de discernement de manière que dans les communautés soient présents des confrères d'origines, d'ethnies et de cultures différentes, et que soient assurées la richesse et la variété des différences ; d'autre part, il n'est pas facile de bâtir la fraternité dans des communautés internationales si les confrères ne sont pas formés ou, du moins, ouverts à une expérience interculturelle. Il faut également veiller à ce que chaque confrère, en plus de sa propre langue, apprenne une autre langue internationale. Les Provinces devraient offrir cette opportunité d'apprentissage linguistique en particulier aux jeunes confrères.

5. Conclusions opérationnelles

Voici maintenant, à titre d'exemple, quelques indications opérationnelles. Avec la contribution de tous, nous pouvons trouver d'autres choix concrets dans ce domaine prometteur des communautés internationales et interculturelles.

Il appartient aux Provinciaux de configurer les communautés salésiennes avec des confrères appartenant à différentes nationalités, cultures, langues et groupes ethniques. Cela favorise l'expérience interculturelle qui est un signe de la prophétie de la fraternité ; cela répond également aux besoins de la mission en faveur des jeunes, en particulier dans un contexte de migration. L'accueil, dans les communautés éducatives et pastorales, de jeunes et de volontaires d'autres cultures et nations contribue aussi à donner un visage international aux communautés.

Les Provinces sont invitées à envoyer des confrères dans les communautés de formation et les Centres d'études internationaux de la Congrégation comme Rome-Gerini, Jérusalem, Rome-Testaccio, l'Université Pontificale Salésienne, les Universités Pontificales Romaines. Les milieux internationaux favorisent l'ouverture de l'esprit, la connaissance d'autres cultures, la confrontation avec différentes expériences salésiennes et ecclésiales, l'étude de l'italien. Cette expérience internationale est particulièrement importante pour la formation des formateurs des communautés de formation et des enseignants des Centres d'études salésiens.

Il est utile que les Provinces organisent des expériences missionnaires, par exemple pendant les vacances, en particulier pour les jeunes confrères, pour les formateurs et pour les enseignants des Centres d'études. Même l'étude d'une langue internationale, en plus de la sienne, a besoin d'être programmée et ne peut être laissée à l'improvisation ; c'est un apprentissage à offrir aux jeunes confrères et aux formateurs de la communauté et des Centres d'études internationaux. L'étude de l'italien en particulier est nécessaire lorsqu'il s'agit des communautés mondiales mises au service de la Congrégation.

Il appartient aux Provinciaux, aux Délégués Provinciaux de l'Animation Missionnaire et aux formateurs d'encourager, particulièrement chez les jeunes confrères, le discernement sur la vocation missionnaire « ad vitam » et donc l'envoi de missionnaires disponibles au Recteur Majeur. Il est également important que les Provinces soient disponibles pour accueillir et accompagner des missionnaires, dans des situations particulières telles que le Projet Europe ou dans des contextes migratoires particuliers. Il faut aussi prendre soin des missions ou des aumôneries pour étrangers qui nécessitent une attention particulière pour leur insertion dans les projets et les communautés des Provinces.

Que l'on favorise entre les Provinces, même avec l'aide des Conseillers Généraux, les transferts temporaires de confrères dans les Provinces pauvres en personnel et ayant besoin d'aide, ou dans les communautés de formation. Ces transferts doivent être régis par des conventions appropriées.